



Procès-Verbal du 23 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois juillet à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chârost, s'est réuni en séance ordinaire et publique salle du conseil, par convocation en date du 17 juillet 2026 et sous la Présidence de Monsieur Julien WASYLCZUK, le Maire.

Étaient présents : Julien WASYLCZUK, Nelly LANGLAIS, Etienne PAVIOT, Edithe VERDIER, Bertrand MERCIER, Antoine GOUGUÉ, Manon THEVENIN, Jean-Pierre MICOUREAU, Christian JACQUET, Sophie BAFREY, Céline HOULBERT-DOUBLÉ, Franck DOUBLÉ

Présence de Mme Aline MONTAGNÉ

Étaient absents : Brigitte BOISSAY, Emeline PLISSON, Pierre PAVEC

Pouvoirs :

- Mme BOISSAY Brigitte à M. Bertrand MERCIER
- Mme Emeline PLISSON à Mme Nelly LANGLAIS

Secrétaire de séance : Nelly LANGLAIS

Ouverture de la séance à 18h37

Mme Nelly LANGLAIS est nommée secrétaire de séance.

1- Décisions prises par délégations accordées en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT :

Devis signés en juin :

- Abattage d'un saule au boulodrome par l'entreprise DAOUT : 1704.00 € TTC
- Entreprise ITRON achat de 10 compteurs pour le service de l'eau : 789.00 € TTC

Déclarations d'intention d'aliéner :

27/05/2026	ZL 106 6 Rue des Cloires
04/06/2026	ZR 202 8 Rue Brivault
04/06/2026	ZC 601/602 Le Grand Faubourg
06/06/2026	ZC 0030 6 Grande Rue
16/06/2026	ZB 146/147 11 Rue des Ecoles
23/06/2026	ZC 0363/ZC 0447 Le Grand Faubourg

2- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 5 juin 2026

M. Bertrand MERCIER et Mme Brigitte BOISSAY se sont abstenus.

Le procès-verbal du 05/06/26 est approuvé.

VOIX : POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2

18h50 : arrivée de M. Pierre PAVEC

3- Cher Ingénierie des Territoires : désignation des délégués :

Monsieur le Maire explique que le CIT (Cher Ingénierie des Territoires) est une agence technique départementale qui a pour rôle principal d'apporter une assistance technique, juridique et financière aux communes et aux communautés de communes du département ne disposant pas toujours de ressources internes suffisantes pour mener à bien leurs projets.

Afin d'y adhérer, le conseil municipal doit désigner un titulaire et un suppléant.

Pour cela, Monsieur le Maire propose les personnes suivantes :

Titulaire : M. Julien WASYLCZUK

Suppléante : Mme Nelly LANGLAIS

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité :

Voix : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4- Autorisation encaissement de chèques :

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'encaisser deux chèques :

- Un chèque de 100.00 € de la part du Docteur BABUT pour le mariage de son fils.
- Un chèque de 48.00 € de l'entreprise UNISYLVIA pour le remboursement des parts inscrites au capital de notre coopérative forestière.

Cette proposition est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité :

VOIX : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

5- Autorisation encaissement d'un don en numéraire :

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'encaisser la somme de 220.00 € en numéraire correspondant à une somme versée par les gens du voyage.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

VOIX : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6- Recrutement d'un agent contractuel au poste d'adjoint technique territorial :

Son contrat arrivant à terme, M. le Maire a reçu Mme Laurine BADOUX. Elle souhaite rester dans les effectifs de la collectivité. Un contrat à temps plein est proposé. Elle passera donc de 27h à 35h pour la cantine et le ménage. Ces 5h supplémentaires correspondent aux heures de technique de Mme Marine EMERAY. Cela permettra aussi de libérer Mme Sandra DELORD pour l'accueil périscolaire.

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

VOIX : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7- Recrutement d'un agent contractuel au poste d'adjoint technique territorial :

Ce recrutement sera un contrat de 20h en CDD de septembre à juin pour l'enfance. Il regroupera les heures d'accueil périscolaire, la cantine ainsi que les vacances scolaires. Ce contrat vient en remplacement des 30h d'animation réalisées par Mme Marine EMERAY.

M. Etienne PAVIOT souhaite savoir ce qu'il se passera si Mme EMERAY n'obtient pas son BAFD.

Le Maire répond que la collectivité recrutera un Directeur de Centre et Mme EMERAY reprendra son poste d'animatrice.

19h25 : arrivée de Mme Emeline PLISSON

Cette proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

VOIX : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8 - Recrutement d'un agent contractuel au poste d'adjoint technique territorial :

Ce poste correspond au remplacement de Mme Aline MONTAGNE, qui reste à la mairie, pour l'agence postale communale à raison de 18h par semaine en CDD pour débiter.

Les horaires resteront les mêmes.

M. le Maire évoque le souhait de déplacer l'APC à la Mairie.

M. Etienne PAVIOT alerte quant au fait qu'il y aura un commerce en moins.

M. le Maire précise que compte tenu de son grade de rédactrice catégorie B et du travail fourni depuis mars, il nomme Mme MONTAGNÉ secrétaire générale de Mairie. Elle couvrira les temps partiels de Mme FAUCARD qui est à 80% et Mme PELLARD qui le sera dès octobre. Une réunion de travail est prévue le vendredi 28 juillet.

Cette nouvelle organisation permettra l'ouverture sur une plus grande plage horaire de la mairie.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (13 voix pour – 1 voix contre) adopte la délibération.

M. Christian JACQUET vote contre.

VOIX : POUR : 13 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

9 - Questions diverses :

- Le Maire informe qu'il a pris contact avec la DIRCO à propos de la peinture du pont. La réfection aura lieu début 2027.

19h40 : départ de Mme MONTAGNÉ

- Le Département du Cher a demandé le renouvellement de la convention concernant le panneau à l'entrée de la commune. M. WALSYLCZUK ne s'y oppose pas mais souhaite une compensation financière.
M. Bertrand MERCIER demande si le changement d'emplacement de ce panneau est possible.
- M. Franck DOUBLÉ informe que M. FEUILLET aimerait que les arbres aux abords de sa propriété soient élagués.
- Concernant l'installation des panneaux solaires à la Croix Casy, M. Etienne PAVIOT demande une vérification du Conseil municipal et de la délibération pour l'étude et l'implantation.
M. le Maire informe qu'il a rencontré Mme DARINOT. Elle lui a indiqué que le contrat étant signé, il faudra procéder à l'installation. En revanche, une convention peut être établie afin de procéder à la réfection du chemin et faire payer une redevance.

19h47 : départ de Mme Manon THEVENIN

- Une étude auprès de EDF Solaire est en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques afin que les bâtiments communaux soient autonomes. Le bâtiment le plus optimal est le Centre Technique. Le coût de cette étude est estimé entre 40000€ et 50000€.
M. Etienne PAVIOT propose une étude par une autre entreprise.
- M. le Maire questionne le conseil sur un prêt concernant les travaux d'adduction d'eau qu'il ne retrouve pas car l'emprunt ne semble pas être fait. Les élus présents n'ont pas d'informations à ce sujet.
- M. Arnaud JOUMIER a remis à M. Le Maire un dépliant concernant le fleurissement d'automne pour la commune pour un coût d'environ 1700 €. Le Conseil décide de ne pas fleurir.
- M. Le Maire propose une commission Noël afin de préparer et confectionner des décorations avec des palettes ou rondins de bois.
M. Chritian JACQUET souhaite savoir, à la demande des commerçants, s'il y aura des sapins. Non, il n'y a pas de moyens.
Le marché de Noël aura lieu le samedi 12 décembre toute la journée. M. Pierre PAVEC propose que celui-ci se fasse dans la cour du château.

20h06 : départ de M. Antoine GOUGUÉ

- Concernant les travaux, M. Bertrand MERCIER demande s'ils seront terminés début septembre.

Oui, ils le seront avant le Comice.

La plaque France Télécom près de la pharmacie sera calée le 5 août.

Un passage piéton près de la maison de santé sera demandé.

- M. Bertrand MERCIER informe qu'un concert sera organisé à l'église le samedi 19 septembre à l'occasion des journées du patrimoine à raison de 15 € l'entrée.

M. le Maire clôture la séance à 20h20

Le Maire

Julien WASYLCZUK



Secrétaire de séance

Nelly LANGLAIS

